

STAGES DE LONGUE DURÉE À LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE) – 2027/2028

Avant de déposer leur candidature, il est vivement recommandé aux candidats de prendre connaissance des Conditions générales des stages de longue durée ainsi que de la politique financière du REFJ, qui précisent en détail le fonctionnement du programme.

1. Présentation

Un total de 15 stages de longue durée seront mis en œuvre à la CJUE à Luxembourg.

Les stagiaires du REFJ seront affectés soit au cabinet d'un membre de la Cour de justice, soit au Tribunal. Leurs missions varieront en fonction des besoins de la Cour et consisteront principalement à assister le juge rapporteur ou l'avocat général désigné dans le traitement des affaires et la préparation des décisions. Les stagiaires ne participeront pas aux délibérations.

Les candidats peuvent également choisir de postuler pour un stage au sein de la Direction de la recherche et de la documentation (DRD). Les stagiaires sélectionnés pour la DRD seront principalement chargés d'effectuer des recherches juridiques et d'analyser des affaires afin de contribuer aux travaux de la Cour.

2. Durée et postes disponibles

- Nombre de postes : 15
- Durée : 6 ou 10 mois
- Période de formation : du mercredi 1er septembre 2027 au vendredi 25 février 2028 (6 mois) ou vendredi 30 juin 2028 (10 mois)

3. Critères d'éligibilité

Les conditions requises pour participer au programme de stage de longue durée à la CJUE sont les suivantes :

- être juge ou procureur d'un État membre de l'UE ;
- avoir au moins un an d'expérience professionnelle en tant que juge ou procureur ;
- connaître le droit de l'Union européenne ;
- avoir une connaissance suffisante avérée du français pour être en mesure d'apporter un appui aux membres du Cabinet ou à la DRD dans le traitement des dossiers et la rédaction des décisions ;
- avoir une bonne maîtrise d'une autre langue de l'UE.

4. Pièces justificatives

Les participants sont tenus de fournir les pièces justificatives suivantes au format PDF :

- 1) un curriculum vitae au format Europass, en français ou en anglais ;
- 2) une lettre de motivation, en français ou en anglais (à joindre au formulaire de candidature) ;
- 3) un justificatif attestant de la maîtrise du français. Les candidats sont invités à fournir tout document permettant de justifier leur niveau de français (certificat de langue, publication juridique en français par exemple). Cette condition sera vérifiée par l'autorité nationale de formation et l'institution hôte lors de l'examen de la candidature ;
- 4) (Facultatif) Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune procédure pénale ou disciplinaire, selon le modèle fourni.

Les candidats sont priés d'indiquer clairement dans leur lettre de motivation s'ils postulent à un stage dans un cabinet de la Cour de justice, du Tribunal ou de la DRD.

Ces documents sont obligatoires (à l'exception de la déclaration sur l'honneur) et exigés par l'institution d'accueil. Les candidats sont encouragés à joindre tout document justificatif supplémentaire autorisé par les Conditions générales, dans la mesure où ceux-ci renforcent leur candidature et démontrent leurs qualifications, leur expérience et/ou leur motivation.